



NUMÉRO 76

ÉTÉ 2025



P.2
MOT DU PRÉSIDENT

P.3
MOT DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT

P. 5-14
NOUVELLES GÉNÉRALES

ALEXANDRE Président RICARD



Chers membres,

Cette année a eu lieu les négociations de conventions collectives 2025-2029 pour les 4 secteurs de la construction.

Dans les secteurs commercial-institutionnel, industriel et génie civil voirie, les conventions collectives ont été signées avant même l'échéance de la convention précédente. C'est la première fois depuis plusieurs années que cela arrive et c'est une belle victoire pour les travailleurs et travailleuses de ces secteurs. Ça montre qu'il est possible de trouver un terrain d'entente quand toutes les parties y mettent du sien.

Au Local 9, on a mis en place un système de vote en ligne pour la toute première fois et ça a été un franc succès. Nous avons observé une augmentation fulgurante de la participation démocratique de nos membres. C'est important à mes yeux que tous puissent s'exprimer et participer activement quand cela compte. Nous sommes toujours ouverts à mettre en place des opportunités d'implication pour nos membres.

Malheureusement, à l'heure où j'écris ces lignes, le secteur résidentiel, lui, est toujours sans convention collective. Et en tant que porte-parole du résidentiel, je ne vous cacherai pas que je suis déçu de voir où on en est rendus. Pourquoi? Parce que ça fait trop longtemps que les travailleurs et travailleuses de ce secteur se tuent à la tâche dans un métier essentiel et exigeant, sans avoir des conditions à la hauteur. On paie encore aujourd'hui le prix de la déréglementation du secteur de 1993 à 1994. C'est à cause de ça qu'on a un écart salarial aussi important avec les autres secteurs. Et la diminution de ces écarts ne se fera pas sans un effort collectif.

Alors qu'on vit une crise du logement, on ne peut pas se permettre un exode des travailleurs et travailleuses vers d'autres secteurs. On ne demande rien de plus que de travailler et de faire des pas vers l'équité salariale entre tous les secteurs.

En tant que porte-parole de l'Alliance syndicale, je suis fier de voir les foules rassemblées sur les lieux de rassemblement depuis le début de la grève. On tient notre bout avec fierté et conviction. On est debout, solidaires, fiers.

Merci à tous ceux et celles qui sont sur les lignes de piquetage, qui appuient le mouvement, qui donnent de leur temps et de leur énergie. C'est ensemble qu'on va faire la différence. On va avancer, ensemble, pour corriger les injustices d'hier et construire un avenir plus juste pour tous les travailleurs et travailleuses de l'industrie.

ENSEMBLE, ON EST LA MASSE.

Alexandre Ricard

Directeur général adjoint

**FRANÇOIS
LONGTIN**

Les négociations dans les secteurs IC-I ainsi que génie civil & voirie se sont déroulées de façon franche et constructive, avec des ententes conclues avant l'échéance des conventions collectives. Malheureusement, la situation est bien différente dans le résidentiel. Au moment d'écrire ces lignes, la convention collective est échue depuis 7 semaines et nous sommes toujours en grève. Je tiens à remercier tous les membres pour leur mobilisation exemplaire. Nous espérons parvenir rapidement à une entente négociée.

Mais ce combat n'est pas le seul. Le Local 9 est aussi actif sur d'autres fronts, notamment celui de la formation professionnelle, un enjeu clé pour l'avenir de notre métier. Saviez-vous que l'alternance travail-études (ATE) gagne du terrain dans le domaine de la construction, notamment en charpenterie-menuiserie? Et c'est une excellente nouvelle, car **nous faisons face à un enjeu majeur de relève.**

Depuis 10 ans, on observe une baisse des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle liés à nos métiers. Moins de diplômés sur les chantiers, moins de jeunes bien formés dans nos rangs. Les données sont parlantes : **41 % des apprentis non diplômés quittent le métier après 5 ans**, contre seulement **17 % chez les diplômés.**

La différence est claire : **la formation, ça ancre et ça retient dans l'industrie.**

Heureusement, certains centres de formation ont décidé d'innover en offrant l'ATE dans leurs programmes.

Pour les élèves, les retombées sont très positives :

- Un retour en classe plus motivé après le stage
- Une compréhension concrète du travail sur un chantier
- Un réseau professionnel qui commence à se bâtir dès la formation

Pour appuyer cette approche, **un groupe de l'industrie nommé Espace Solution** a lancé un plan d'action visant à accélérer le déploiement de l'ATE entre 2025 et 2028. Ce plan vise à attirer plus d'élèves, augmenter le nombre de diplômés et favoriser un lien rapide avec les réalités du chantier.

D'ici 2026-2029, on aura besoin d'environ **5750 apprentis charpentiers-menuisiers diplômés par année.** Le besoin est réel et urgent.

Comment fonctionne l'ATE ?

- Minimum de **20 % de la formation en chantier** (soit 270 h sur 1350 h au DEP)
- **Deux stages minimum**, rémunérés selon la convention collective
- Deux formules possibles : le développement des compétences où les heures font parties des heures normatives du programme ou la mise en œuvre des compétences, dans laquelle les heures normatives sont ajoutées au programme.

Que le programme d'étude soit donné en mode conventionnel ou en alternance travail-études, **le Local 9 sera présent** : nos représentants visitent les élèves dans leur centre de formation dès que possible pour répondre à leurs questions, les soutenir et les aider à faire leurs premiers pas dans le métier.

La relève, c'est l'avenir de notre métier. **Prenons-en soin dès maintenant.**

François Longtin

CHALETS LOCATIFS À COURT TERME : UNE VICTOIRE POUR LES CHARPENTERS-MENUISIERS



Chantier à Cap-rouge

Une belle avancée pour les travailleurs : les chantiers de construction de chalets locatifs à court terme (de type Airbnb, chalets en location saisonnière, etc.) **doivent désormais être rémunérés au taux commercial et non plus au taux résidentiel.**

Cette décision découle d'un travail rigoureux effectué par un représentant du **Local 9** qui a su démontrer que ces projets, bien qu'ils aient l'apparence de bâtiments résidentiels, **sont avant tout à vocation commerciale.** Résultat : **de meilleures conditions salariales** pour les travailleuses et travailleurs concernés.

Ce changement fait une réelle différence sur la paie. Et c'est aussi une victoire syndicale importante : on continue de faire respecter nos conventions et de faire reconnaître la véritable nature des projets sur lesquels vous travaillez.

Ce gain est un exemple clair de ce qu'on peut accomplir lorsqu'on reste vigilants, bien représentés et solidaires.

Si vous avez des doutes sur la nature d'un chantier ou des questions sur votre taux horaire, **n'hésitez pas à contacter votre représentant.**

On ne laisse rien passer. Chaque chantier compte. Chaque membre compte.



Chantier à Cap-rouge



Chantier à Portneuf

UN PREMIER VOTE EN LIGNE RÉUSSI POUR LES ENTENTES DE PRINCIPE IC-I ET GÉNIE CIVIL & VOIRIE

Pour la première fois, le Local 9 a pu offrir la **possibilité de voter en ligne** lors du vote sur les ententes de principe des secteurs **institutionnel-commercial, industriel et génie civil & voirie**.

Une nouveauté bien accueillie !

La plateforme de vote en ligne a bien fonctionné. On est fiers de constater que **nombreux sont les membres qui en ont profité pour faire entendre leur voix facilement**, peu importe où ils se trouvaient.

On est heureux d'avoir pu vous offrir cette solution accessible et sécuritaire, qui a contribué à une **plus grande participation démocratique** pour ces conventions collectives 2025-2029.

Le vote en ligne, c'est un outil de plus pour renforcer notre lien avec vous et on compte bien continuer à l'utiliser là où c'est pertinent.

Voici les résultats de vote de l'Alliance syndicale (5 syndicats confondus) pour les ententes du IC-I et génie civil & voirie :

ALLIANCE SYNDICALE	POURCENTAGE D'APPROBATION
Institutionnel-commercial	84,5%
Industriel	84,6%
Génie civil & voirie	85%

Pour le Local 9 seulement, voici les résultats :

LOCAL 9	POURCENTAGE D'APPROBATION
Institutionnel-commercial	81,3%
Industriel	81,7%
Génie civil & voirie	81,8%

Merci à tous ceux et celles qui ont voté.



Chantier à Québec

NOUVELLES CONVENTIONS COLLECTIVES 2025-2029

Ces nouvelles ententes marquent officiellement le début de la nouvelle convention collective, en vigueur jusqu'en 2029 pour ces secteurs.

Conformément à ce qui a été négocié, une **augmentation de 8 % du taux horaire** est prévue pour la première année d'application de la convention. Cette hausse est effective depuis le 27 avril dernier.

EN VIGUEUR AU 27 AVRIL 2025 TAUX DE SALAIRE – RÉGLE GÉNÉRALE DE JOUR

	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^È ANNÉE	3 ^È ANNÉE	COMPAGNON
Industriel (6h à 18h)	28,66\$	33,44\$	40,60\$	47,77\$
Industriel lourd (6h à 18h)	30,74\$	35,88\$	43,57\$	51,26\$
Institutionnel-commercial (6h à 18h)	28,66\$	33,44\$	40,60\$	47,77\$
Génie civil & voirie (6h à 18h30)	28,71\$	33,50\$	40,67\$	47,85\$

TAUX DE SALAIRE – RÉGLE GÉNÉRALE DE NUIT

	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^È ANNÉE	3 ^È ANNÉE	COMPAGNON
Industriel (18h à 6h)	29,43\$	34,34\$	41,69\$	49,05\$
Industriel lourd (18h à 6h)	31,53\$	36,79\$	44,67\$	52,55\$
Institutionnel-commercial (18h à 6h)	29,43\$	34,34\$	41,69\$	49,05\$
Génie civil & voirie (18h30 à 6h)	30,62\$	35,73\$	43,38\$	51,04\$

Nous vous encourageons fortement à **vérifier vos talons de paie** afin de vous assurer que votre employeur applique bien le nouveau taux horaire correspondant. En cas d'erreur ou d'incohérence, il est important de le signaler rapidement.

Des changements sont aussi apportés aux indemnités de déplacement, de chambre et de pension.

Pour consulter les nouvelles grilles applicables, référez-vous aux **tableaux ci-contre**, selon votre secteur :

Secteur institutionnel-commercial et industriel

Augmentation des frais de chambre et pension IC-I

Année	Taux d'augmentation en %	Montant
2024	-	137,50 \$
2025	27%	175 \$
2026	5%	184 \$
2027	5%	193 \$
2028	4%	200 \$

Augmentation des frais de kilométrage IC-I

Année	Taux d'augmentation en %	Plus de 65 km	Plus de 90 km
2024	-	37,50 \$	42,43 \$
2025	27%	48,00 \$	53,89 \$
2026	5%	50,00 \$	56,58 \$
2027	5%	52,51 \$	59,41 \$
2028	4%	54,61 \$	61,79 \$

Secteur génie civil & voirie

Augmentation des frais de chambre et pension génie civil & voirie

Année	Taux d'augmentation en %	Montant
2024	-	159,00 \$
2025	10%	175 \$
2026	5%	184 \$
2027	5%	193 \$
2028	4%	200 \$

Augmentation des frais de kilométrage génie civil & voirie

Année	Taux d'augmentation en %	Plus de 60 km	Plus de 90 km
2024	-	42,03 \$	50,04 \$
2025	10%	46,23 \$	55,04 \$
2026	5%	48,54 \$	57,79 \$
2027	5%	50,97 \$	60,68 \$
2028	4%	53,01 \$	63,11 \$

Pour toute question concernant ces ententes ou toute autre disposition liée aux conventions collectives, **n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant syndical ou à vous présenter à votre prochaine assemblée régionale**. On est là pour vous accompagner et vous informer.

LE RÉSIDENTIEL EN LUTTE, ON RESTE SOLIDAIRES JUSQU'AU BOUT

Alors que les autres secteurs sont réglés, il n'y a toujours aucune entente de principe entre l'APCHQ et l'Alliance syndicale au moment d'écrire ces lignes.

Depuis la fin avril, les travailleuses et travailleurs du secteur résidentiel sont donc **sans nouvelle convention collective**, ce qui signifie **aucune augmentation salariale ni amélioration de leurs conditions de travail** pour le moment.

Le 21 mai 2025, l'Alliance syndicale a donné son offre finale à l'APCHQ et lui a demandé de la présenter à ses membres pour le vote. L'association patronale a refusé de le faire, l'Alliance syndicale a donc dû déclencher la grève. Depuis le 28 mai, partout au Québec, les charpentier-e-s-menuisier-e-s du résidentiel se lèvent pour dire : **ça suffit**.

L'Alliance syndicale revendique :

- ◆ 22 % d'augmentation pour le résidentiel lourd,
- ◆ 24,35 % pour le résidentiel léger*,

* Pour éviter un accroissement de l'écart entre le résidentiel léger et les autres secteurs, l'offre est de 22% + 2,35%.

	RÉSIDENTIEL LOURD	RÉSIDENTIEL LÉGER
2025	8,00%	8,35%
2026	5,00%	6,00%
2027	5,00%	5,50%
2028	4,00%	4,50%
TOTAL	22,00%	24,35%

Côté indemnités de déplacement, l'Alliance propose d'abolir la distinction entre le résidentiel léger et lourd en faisant passer l'indemnité kilométrique de 0,64 \$ en 2025 à 0,73 \$/km en 2028.

Enfin, pour les **frais de chambre et pension**, l'objectif est de faire passer le montant de 175 \$ en 2025 à 200 \$ en 2028.

La mobilisation est forte, déterminée et croissante. Nous sommes sur le terrain, jour après jour, pour faire entendre nos voix. Parce que nous méritons **les mêmes conditions que les autres secteurs**.

Au Local 9, on n'oublie pas nos membres du résidentiel. Leur réalité est bien connue : **salaires plus bas, conditions souvent plus précaires**, et pourtant, le même métier, les mêmes compétences, les mêmes efforts.

Cette grève, ce n'est pas un caprice. C'est une réponse nécessaire à des années d'écart salarial. C'est une lutte pour le respect, l'équité et la reconnaissance.



ENSEMBLE, ON EST LA MASSE.

NOUVELLES EMBAUCHES

Afin de mieux répondre aux besoins de nos membres partout au Québec, on continue de renforcer notre équipe sur le terrain.



GUILLAUME TRUDEAU
Secteur du centre-ville
de Montréal



AMAR ZUGA
Secteur de Montréal



SÉBASTIEN PELLETIER
Secteur de la rive-sud Est
de Québec



FRANÇOIS PATRY HONORÉ POUR SES 30 ANS D'IMPLICATION DANS LE RÉSEAU DES INTERMÉDIAIRES

Le Local 9 a eu l'honneur de souligner l'engagement exceptionnel de **François Patry**, qui cumule **30 années de service bénévole** au sein de ce réseau d'entraide essentiel dans l'industrie de la construction.

Le réseau des Intermédiaires, comptant plus de 650 membres à travers le Québec en 2024, regroupe des travailleuses et travailleurs formés pour venir en aide à leurs collègues confrontés à des problématiques telles que la dépendance (alcool, drogues, jeu compulsif), le stress financier ou d'autres difficultés personnelles.

Ces bénévoles, issus tant du personnel salarié que des associations syndicales ou patronales, jouent un rôle pivot dans l'humanisation des milieux de travail. Leur présence sur les chantiers permet d'instaurer un climat plus sain, propice à l'écoute et au soutien.



François Patry est un exemple inspirant de ce que signifie l'engagement syndical au quotidien. Durant toutes ces années, il a été une ressource précieuse pour les membres en difficulté, agissant toujours avec bienveillance, respect et efficacité.



C'est avec une grande émotion que nous lui avons remis un **trophée honorifique** pour souligner sa contribution inestimable au bien-être de nos membres.

VOUS AIMERIEZ DEVENIR INTERMÉDIAIRE?

Si vous souhaitez, vous aussi, contribuer à améliorer les conditions humaines dans notre industrie, sachez que le Local 9 est toujours à la recherche de nouveaux

Intermédiaires. Pour plus d'information sur les formations et le rôle, communiquez avec votre représentant syndical.



Chantier à Baie-Saint-Paul dans l'écoquartier

ACTIVITÉS À VENIR

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ CABANE À SUCRE DU 6 AVRIL

Le 6 avril dernier, le comité de loisir de l'Estrie a organisé une chaleureuse sortie à la cabane à sucre Chez Arthur.

Petits et grands ont pu profiter des traditions d'érable dans une ambiance festive et conviviale : tire sur la neige, musique et fous rires étaient au rendez-vous.

Un moment sucré qui a permis de rassembler les membres dans la bonne humeur!



RETOUR SUR L'ACTIVITÉ ARBRASKA DU 3 MAI

Le 3 mai dernier, les membres de la région de Lanaudière ont eu droit à une journée sportive et remplie de plaisir dans les parcours aériens d'Arbraska, grâce à une activité organisée par le comité de loisir de ce secteur.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé ! Votre énergie, votre bonne humeur et votre esprit d'équipe ont fait de cette journée un réel succès.



Au Local 9, on s'amuse en masse!



Des activités sont organisées par les comités de loisirs partout au Québec. Pour connaître la prochaine activité dans votre région, contactez votre représentant ou consultez la page **Quoi de 9** de notre site Web.

PROCHAINE ACTIVITÉ À NE PAS MANQUER : LES GLISSADES D'EAU À BROMONT !



Date : 12 juillet 2025



Lieu : Centre aquatique de Bromont
– 150 rue Champlain



Coût : 25 \$ par personne



À apporter : Votre pique-nique!

Une belle occasion de profiter de l'été en famille ou entre collègues. On vous attend en grand nombre pour se rafraîchir et s'amuser tous ensemble !

👉 Activité organisée conjointement par les comités de loisirs de Brossard, Estrie, Granby et Sorel.



25

DE FIDÉLITÉ

Voici quelques photos de remises de montres soulignant 25 ans d'engagement au sein de la Fraternité.

ENSEMBLE, ON EST LA MASSE!



André Grenier
Laurentides



Benoît Girard
Abitibi-Témiscamingue



David McDuff
Montréal



Ghislain Tremblay
Québec



Jean-Paul Bélanger
Rouyn-Noranda



Joël Boulay
Laurentides



Marc-Yvon Roy
Gaspésie



Marc Roy
Valleyfield



Mario Daigle
Montréal



Mario LaFrance
Laurentides



Michel Depont
Valleyfield



Normand Leclerc
Gaspésie



Stéphane Raymond
Montréal



Yves Levesque
Montréal



David Couillard
Québec



Patrick Renière
Montréal

25 ANS DE FIDÉLITÉ



Par Kevin Noel, représentant pour la région de Basses-Laurentides

UNE VICTOIRE POUR UNE JEUNE MÈRE : LE LOCAL 9 PROTÈGE LE LIEN D'EMPLOI ET LES DROITS AU RETRAIT PRÉVENTIF

Pendant les vacances de Noël, une jeune travailleuse apprend une grande nouvelle : elle est enceinte! Dans l'excitation du moment, elle choisit de partager la nouvelle avec son employeur. Malheureusement, cette annonce n'a pas été accueillie avec la bienveillance espérée. Son employeur, prétextant un manque de travail, lui remet une cessation d'emploi avant les vacances de Noël (comme l'exige la loi dans le secteur de la construction au Québec pour ces périodes). Toutefois, cette décision a eu pour effet immédiat de briser son lien d'emploi.

Sans lien d'emploi actif, notre travailleuse ne pouvait plus bénéficier du retrait préventif offert aux femmes enceintes par la CNESST. Résultat : près de cinq mois sans revenu, sans possibilité de retourner à son poste par la suite, puisque rien ne garantissait son retour à l'emploi après son congé de maternité.

Se retrouvant dans une situation injuste et angoissante, elle a contacté son représentant. J'ai agi immédiatement en déposant un grief officiel pour contester la rupture de son lien d'emploi et faire respecter ses droits.

Grâce à cette action, quelques semaines plus tard, le dossier a été résolu favorablement. Le lien d'emploi a été préservé et notre travailleuse a pu commencer à recevoir ses prestations de la CNESST, lui permettant de vivre sa grossesse et sa nouvelle maternité dans la dignité et la sécurité.

Un message important à toutes nos charpentières-menuisières : mesdames, si vous apprenez que vous êtes enceinte, communiquez sans tarder avec votre représentant syndical. Chaque situation est différente. Il est essentiel de bien suivre les étapes pour ne pas compromettre vos droits ou retarder vos paiements.

Le Local 9 est là pour vous. Vous n'êtes pas seules.

ENSEMBLE, ON EST LA MASSE.

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES DE LA FIN D'ANNÉE, VOTRE PRÉSENCE EST ESSENTIELLE !

Ne manquez pas les assemblées prévues de septembre à décembre dans toutes les régions du Québec. Ce sera l'occasion de faire le point sur les négociations, de discuter des enjeux propres à chaque région et de se mobiliser ensemble pour la suite.

Pourquoi c'est important d'y être?

Parce que les assemblées sont notre espace pour échanger, s'informer et décider collectivement.

Parce que plus la participation est forte, plus notre message est clair : on est unis et prêts à défendre nos droits.

Surveillez les dates des prochaines assemblées dans votre région (voir ci-dessous). Elles se trouvent également dans votre carnet de temps, sur le site Web du Local 9 et tous les mois sur notre page Facebook.

Nous envoyons également des rappels des dates d'assemblées par courriel. Si vous souhaitez recevoir des infolettres de notre part, appelez votre bureau régional pour vous s'assurer que nous avons vos coordonnées à jour!

AOÛT

Sorel-Tracy : 6 août
Granby : 26 août
St-Jérôme : 27 août

OCTOBRE

Sorel-Tracy : 1 octobre
Québec : 1 octobre
Montmagny : 7 octobre
Charlevoix : 7 octobre
Sept-Îles : 7 octobre
Granby : 7 octobre
Jonquière : 8 octobre
Val-d'Or : 14 octobre
Trois-Rivières : 14 octobre
Drummondville : 20 octobre
Sherbrooke : 28 octobre

DÉCEMBRE

Thetford-Mines : 1 décembre
Sorel-Tracy : 3 décembre
Québec : 3 décembre
Joliette : 9 décembre
Brossard : 9 décembre
Granby : 9 décembre
Charlevoix : 9 décembre
Gatineau : 9 décembre
Trois-Rivières : 9 décembre
Terrebonne : 9 décembre
Montréal : 10 décembre
St-Jérôme : 10 décembre
Mont-Laurier : 11 décembre
La Tuque : 11 décembre
Valleyfield : 16 décembre

SEPTEMBRE

Joliette : 9 septembre
Gatineau : 9 septembre
Valleyfield : 9 septembre
Terrebonne : 9 septembre
Rimouski : 9 septembre
Brossard : 9 septembre
Montréal : 17 septembre
St-Jérôme : 24 septembre

NOVEMBRE

Terrebonne : 4 novembre
Sept-Îles : 4 novembre
Québec : 5 novembre
Jonquière : 5 novembre
Joliette : 11 novembre
Valleyfield : 11 novembre
Trois-Rivières : 11 novembre
Brossard : 18 novembre
Montréal : 19 novembre
Sherbrooke : 25 novembre
Notre-Dame-De-Bon-Conseil : 25 novembre
Rouyn-Noranda : 26 novembre
Mont-Tremblant : 26 novembre



Membres de la FTQ-Construction, local 9

Concours

La soumission

en or

2 X 5 000 \$ à gagner

Demandez une soumission
pour participer et...
pour économiser
sur vos assurances.

Doublement brillant!



beneva.ca/soumission-or-groupes

Mentionnez votre numéro de groupe : 183



beneva

Les gens
qui protègent
des gens

ASSURANCES AUTO, HABITATION
ET VÉHICULES DE LOISIRS

© Beneva inc. 2025 ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence. Détails et règlements disponibles au beneva.ca/legal/concours. Le concours se termine le 18 janvier 2026.

NOS BUREAUX

MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL

9100, Métropolitain Est,

Anjou, Qc, H1K 4L2

T : (514) 374-5871

F : (514) 374-8800

Sans frais : 1800 465-9791

DIRECTION :

Alexandre Ricard, président

François Longtin, directeur général adjoint

Frédéric Cambini, directeur adjoint

Nicolas Trudel, directeur adjoint

REPRÉSENTANTS : Cédéric Déraspe, Carl Gilbert, François Grenier, Maxime Macocco, David Ménard, Louis-Xavier Moreau, Christian Pilon, Martin St-Pierre, Guillaume Trudeau, Patrick Zajac, Amar Zuga

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ :

Kim Bellemare

GESTIONNAIRE DES SERVICES

ADMINISTRATIFS : Marianne Côté

AGENTE À LA COMPTABILITÉ : Jessika Gingras

ADJOINTES ADMINISTRATIVES :

Julie Amyot et Aida Hajjar

AGENT DE RÉFÉRENCE : Bruce Carpentier

SECRÉTAIRE : Anne Marie Trujillo

AGENTE À LA GESTION DES MEMBRES :

Liana Mercurio

AVOCATS : Mark-André Archambault et

Richard-Alexandre Laniel

TECHNICIEN JURIDIQUE :

Mathieu Richard

SECRÉTAIRE JURIDIQUE : Grace Medina

CONSEILLÈRE EN RELATIONS DE TRAVAIL :

Élise Dumont-Lagacé

CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS :

Alycia Guyet

LAURENTIDES

330, rue Parent, 2^e étage,

St-Jérôme, Qc, J7Z 2A2

T : (450) 436-8808

REPRÉSENTANT : Yannick Pelletier

SECRÉTAIRE : Céline Côté

MAURICIE

7080, boul. Marion, bureau 210,

Trois-Rivières, Qc, G9A 6G4

T : (819) 375-9683

REPRÉSENTANT : Martin Lebel

SECRÉTAIRE : Isabelle Béland

MONTRÉAL

161, rue St-Jacques,

Granby, Qc, J2G 9A7

T : (450) 777-1030

REPRÉSENTANT : Charles-Olivier Timperio

SECRÉTAIRES : Mélanie Dufresne et

Renée Houle, en remplacement de

Karine Raymond

OUTAOUAIS

16, Impasse de la Gare Talon, 2^e étage, suite 201,

Gatineau, Qc, J8T 0A6

T : (819) 772-0237

REPRÉSENTANT : Johnathan Baril

SECRÉTAIRE : Claude Audy

QUÉBEC

5000, boul. Des Gradins, bureau 265,

Québec, Qc, G2J 1N3

T : (418) 628-9299

REPRÉSENTANTS : Christian Lacroix,

Guillaume Gaudreault-Jean, Luc Martineau,

David Gachon, Sébastien Pelletier

SECRÉTAIRE : Alkina Aubin-Fournier, en

remplacement de Vanessa Jean

SAGUENAY / LAC-ST-JEAN

2679, boul. du Royaume, bureau 230,

Jonquières, Qc, G7S 5T1

T : (418) 699-5061

REPRÉSENTANT : Sabin Lapointe

SECRÉTAIRE : Annie Desforges

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

(mardi pm ou sur rendez-vous)

11215, 1^{re} Avenue,

Saint-Georges de Beauce, Qc, G5Y 1S4

T : (418) 628-9299

REPRÉSENTANT : David Gachon

SOREL-TRACY (sur rendez-vous seulement)

71, rue de Ramezay, Local 308A

Sorel-Tracy, Qc, J3P 3Z1

T : (514) 374-5871

REPRÉSENTANT : Christian Pilon

TERREBONNE

(sur rendez-vous seulement)

3455, boul. De la Pinière, bureau 203,

Terrebonne, Qc, J6X 0A1

T : (514) 374-5871

REPRÉSENTANTS : Kevin Noel et

François Grenier

THETFORD MINES

(sur rendez-vous seulement)

733, boul. Frontenac Ouest, bureau 10

Thetford Mines, Qc, G6G 7X9

T : (819) 850-5315

REPRÉSENTANT : Alexandre Vinette

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

201, rue du Terminus Ouest, bureau 2400,

Rouyn-Noranda, Qc, J9X 2P7

T : (819) 762-4515

REPRÉSENTANT : Martin Bluteau

SECRÉTAIRE : Kariane Lamontagne

CÔTE-NORD

8, rue Père-Divet,

Sept-Îles, Qc, G4R 3N2

T : (418) 968-3008

REPRÉSENTANT : Guillaume Tessier

SECRÉTAIRE : Karine Lepage

ESTRIE

2144 rue King Ouest, bureau 150,

Sherbrooke, Qc, J1J 2E8

T : (819) 563-3161

REPRÉSENTANT : Déreck Dubé

SECRÉTAIRE : Samantha Grandbois-Carrier

BAIE-COMEAU (sur rendez-vous seulement)

1041, rue de Mingan,

Baie-Comeau, Qc, G5C 3W1

T : (418) 968-3008

REPRÉSENTANT : Guillaume Tessier

BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE

2, rue St-Germain Est, bureau 609,

Rimouski, Qc, G5L 8T7

T : (418) 723-2717

REPRÉSENTANT : Gino Loisel

SECRÉTAIRE : Judith Roy

ÎLES DE LA MADELEINE

(sur rendez-vous seulement)

350, chemin Principal, bureau 201A,

Cap-aux-Meules, Qc, G4T 1C9

T : (418) 723-2717

REPRÉSENTANT : Gino Loisel

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL : Marco Rivard

BROSSARD (sur rendez-vous seulement)

4805, boul. Lapinière, bureau 6200,

Brossard, Qc, J4Z 0G2

T : (514) 374-5871

REPRÉSENTANT : Cédéric Déraspe

CENTRE-DU QUÉBEC

2940, boul. Lemire, bureau 106,

Drummondville, Qc, J2B 7J6

T : (819) 850-5315

REPRÉSENTANT : Alexandre Vinette

SECRÉTAIRE : Lise Pépin

LA FRATERNITÉ EST LE JOURNAL

publié par la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers.

L'information recueillie dans ce numéro traite des activités depuis le numéro de décembre 2024 et est à jour au 6 juin 2025.

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

L'équipe de direction, Julie Amyot et les représentants de la Fraternité.

COORDONNATRICE DU JOURNAL

Alycia Guyet

COMMANDITES

Merci à nos commanditaires : Beneva, Fiers et compétents

PRÉPARATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

Atelier québécois Offset (1998) inc. 450.661.2711

Upperkut 514.593.6363

Tirage : 30 000

Dépôt Légal Bibliothèque Nationale du Québec.

LE SYNDICAT DES CHARPENTIER-SMENUISIERS ET DES CHARPENTIÈRES-MENUISIÈRES LE PLUS INFLUENT AU QUÉBEC.

ENSEMBLE, ON EST LA MASSE.



T 800 465-9791 F 514 374-8800

9100, MÉTROPOLITAIN EST., ANJOU, QC, H1K 4L2

WWW.LOCAL9.QUEBEC

